

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 9 juin 2023, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÏTRE, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- D'approuver la prise en charge des opérations intégrées au 6^{ème} programme ci-dessous pour un montant total de 2 200 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant 713 750€ de participations EPF), sous réserve de l'accord définitif de la Région,

6 ^{ème} PROGRAMME										
Convention 2022-2026										
Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie	Autres financeurs/FEDER - ANRU - ADEME		
Interventions MRN, LHSM, CUCLIM										
Sagatrans	Rouen	Travaux de dépollution	Métropole Rouen Normandie	1 100 000 €	30%	330 000 €	40%	440 000 €	30%	330 000 €
LEBRET	Rolleville	Travaux de déconstruction/dépollution	CU LHSM	450 000 €	30%	135 000 €	40%	180 000 €	30%	135 000 €
Sous total				1 550 000 €		465 000 €		620 000 €		465 000 €
Intervention Villes moyennes										
Ancienne usine à gaz	Avranches	complément Travaux	complément travaux de dépollution	450 000 €	37,5%	168 750 €	25%	112 500 €	37,5%	168 750 €
Sous total				450 000 €		168 750 €		112 500 €		168 750 €
Sous total Friches				2 000 000 €		633 750 €		732 500 €		633 750 €
Equipements Publics										
Intervention Autres terroires										
ancien Dojo	Montville	Travaux de déconstruction	CC Inter-Caux-Vexin	200 000 €	40%	80 000 €	20%	40 000 €	40%	80 000 €
Sous total Equipements				200 000 €		80 000 €		40 000 €		80 000 €
Total interventions programme 6 - Fonds friches				2 200 000 €		713 750 €		772 500 €		713 750 €

- Et d'autoriser le Directeur général à signer les conventions associées et éventuels avenants dans la limite de la participation de l'EPF Normandie.

27 JUIN 2023

Pour le Préfet
et par délégation

Le Secrétaire Général
Pour les Affaires Régionales

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,